

n'ont donc plus droit à l'assurance-chômage à moins de payer eux-mêmes les primes nécessaires. On songe aux nombreux citoyens dont la profession entre dans le domaine des services: chauffeurs chargés de livrer le pain et le lait, magasiniers, etc. dont le salaire dépasse aujourd'hui le plafond de \$5,460. Il est donc raisonnable de modifier la loi pour élever le plafond et permettre à ces gens de bénéficier de nouveau de la loi sur l'assurance-chômage. Je reprends ma citation du discours du ministre:

c) A la lumière de certaines théories nouvelles que l'on envisage, il est évident qu'un plus grand degré d'universalité—une extension des principes de base—dans les relations entre le patronat et le salariat serait salutaire à la loi et faciliterait son rôle au sein de la société.

Donc, le ministre ne rejette pas l'idée de l'universalité mais je diffère d'opinion avec lui à ce sujet. Il ajoute, et c'est important:

Je n'ai pas dit ni laissé entendre que les propositions concernant un tel degré d'universalité s'étendraient à l'homme d'affaires établi à son compte, au médecin, à l'avocat ou à tous ceux qui ne sont ni salariés ni employés.

En somme, il nie catégoriquement qu'il entend inclure les médecins, les avocats et ceux qui sont établis à leur compte dans ses propositions visant à modifier la loi. Mais cela ne règle pas la question des instituteurs. J'espère que le ministre saisira une occasion de s'étendre sur ce qu'il a dit dans son discours du 25 septembre et de préciser ce qu'il se propose de faire dans le domaine de l'universalité, car il n'est pas encore clair que les instituteurs soient inclus. Pourquoi voudrait-on inclure une catégorie de gens tels que...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je dois informer le député que le temps consacré aux mesures d'initiative parlementaire est maintenant expiré.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Knowles: Un des leaders de la Chambre pourrait-il nous donner un exposé des travaux pour les prochains jours?

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, nous espérons poursuivre demain le débat sur la deuxième lecture du bill établissant un ministère des Corporations et de la Consommation. Si nous le terminons, nous aimerions aussi passer demain à la deuxième lecture du bill modifiant la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, ainsi qu'à la troisième lecture du bill établissant un Conseil canadien de la main-d'œuvre et de l'immigration. Si nous ne le pouvons pas, nous tenterons vendredi de passer à la troisième lecture de ce bill et au projet de résolution sur les postes. Ce sont là les questions projetées pour le reste de la semaine. Je suivrai l'ordre mentionné.

M. Knowles: Est-il trop tôt pour s'enquérir au sujet de lundi?

L'hon. M. MacEachen: J'aurai au début de la journée de demain, j'espère, le programme pour toute la semaine prochaine et je le ferai connaître à mon honorable ami.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)